



Mission permanente de la République d'Angola  
Genève

## Communiqué de Presse

### Journée mondiale de lutte contre le paludisme - 25 avril 2024

En référence au 25 avril 2024, Son Excellence l'Ambassadrice Margarida Izata, Représentante Permanente de la République d'Angola auprès du Bureau des Nations Unies et autres Organisations Internationales à Genève, selon les données officielles du gouvernement angolais, souligne que l'Angola a réduit le taux de mortalité du paludisme, de 12 mille à 9 mille cas, entre 2022 et 2023, malgré l'existence de chiffres considérables sur la maladie enregistrés au cours de la même période.

Actuellement, en Angola des défis persistent en ce qui concerne la lutte contre les vecteurs invasifs à la menace croissante de la résistance aux médicaments, au changement climatique et la résistance aux insecticides qui compromettent les efforts de santé publique visant à contrôler et éliminer cette maladie dans le pays. Dans l'intervalle, des actions de mobilisation des ressources financières et de formation continue du personnel du secteur sont renforcées, en vue de surmonter les défis qui se présentent

En ce qui concerne à la résistance des moustiques au processus de fumigation, l'Institut National de Recherche en Santé de l'Angola mène actuellement une étude visant à évaluer la résistance des moustiques aux produits et aussi aux médicaments.

La Représentante Permanente de l'Angola auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé-OMS rappelle également que, compte tenue les difficultés encore existantes dans le continent relatif au paludisme, les ministres de la Santé des pays africains se sont réunis en mars 2024 à Yaoundé, Cameroun, où ils ont souligné que le Rapport Mondial sur le Paludisme de l'OMS indique que environ 95 % de la morbidité et de la mortalité dues au paludisme persistent en Afrique, où les pays sont responsables de plus de 70 % du fardeau mondial du paludisme.

Une déclaration a été signée par ces responsables, s'engageant à assurer un leadership plus fort et à augmenter le financement national des programmes de lutte contre le paludisme; garantir davantage d'investissements dans la technologie des données; appliquer les dernières orientations techniques dans le contrôle et l'élimination du paludisme; renforcer les efforts de lutte contre le paludisme aux niveaux national et infranational.

Ils se sont également engagés à accroître les investissements dans le secteur de la santé afin de renforcer les infrastructures, le personnel et la mise en œuvre des programmes; améliorer la collaboration multisectorielle et établir des partenariats pour le financement, la recherche et l'innovation, ce qui démontre l'engagement de l'Afrique en faveur d'une réduction accélérée de la réduction de la mortalité due au paludisme et à se tenir mutuellement responsables de l'engagement énoncé dans la déclaration.

À cet égard, dans le cadre de la célébration de cet événement et au nom du Gouvernement angolais, la Mission Permanente de la République d'Angola auprès du Bureau des Nations Unies et autres Organisations Internationales à Genève, réaffirme son engagement à travailler avec tous les acteurs internationaux et les partenaires impliqués dans la lutte contre cette maladie en Afrique et dans le monde.

Genève, le 25 avril 2024.